

LES EPREUVES DU CONCOURS

Concours interne : Juriste

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

Epreuve n° 1

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Une **composition** portant sur les aspects sociaux, juridiques, politiques, économiques et culturels du monde actuel

Epreuve n° 2

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Une **épreuve constituée d'une série de quatre questions** destinées à évaluer les connaissances des candidats portant sur l'une des matières suivantes, au choix du candidat, lors de l'inscription sans possibilité de modification ultérieure:

- a) Droit public ;
- b) Droit privé ;
- c) Economie ;
- d) Histoire ;
- e) Géographie.

Epreuve n° 3

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

La **rédaction d'une note de synthèse** ayant pour objet de vérifier l'aptitude des candidats à l'analyse d'un dossier pouvant porter, au choix du candidat, lors de l'inscription sans possibilité de modification ultérieure, sur l'une des spécialités suivantes, non choisie à l'épreuve n°2 :

- a) Droit public ;
- b) Droit privé ;
- c) Economie ;
- d) Histoire ;
- e) Géographie.

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Epreuve n° 1

Durée : 30 mn avec préparation de même durée

Coefficient : 5

Un **entretien avec le jury** à partir d'une question tirée au sort par le candidat portant sur les problèmes politiques, économiques, financiers et sociaux du monde contemporain, suivi d'une série de questions portant sur la connaissance de la Polynésie française, de ses institutions, de sa société, de son histoire, de sa culture et de son environnement ; au cours de cet entretien seront également jugées : la présentation, l'expression orale, la motivation du candidat, ainsi que son aptitude à servir une collectivité territoriale

Epreuve n° 2

Durée : 20 mn avec préparation de même durée

Coefficient : 3

Un **entretien oral** portant, au choix du candidat, lors de l'inscription, sur l'une des matières non choisies aux épreuves n° 2 et 3 d'admissibilité ou sur les finances publiques

Epreuve n° 3

Durée : 20 mn avec préparation de même durée

Coefficient : 2

Un **entretien facultatif en langue tahitienne** portant sur un sujet d'ordre général